

Filière Jeunes Lames

2019/2020

Jambes, le 5 septembre 2019

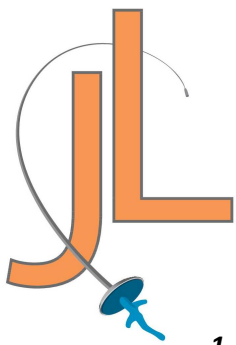
Madame, Monsieur, Maître

Vous trouverez ci jointes les informations et les dates des différentes activités qui entrent dans la filière Jeunes Lames. Pour mémoire, la Filière Jeunes Lames vise à structurer et à dynamiser la vie sportive des catégories U12 et U14, aux trois armes. Plus en détail ses objectifs sont les suivants :

- Fidéliser nos jeunes : il s'agit de proposer à ces populations de tireurs des activités régulières en dehors du club. L'escrime est une activité d'opposition, et il est nécessaire d'aller rencontrer des adversaires différents et de se confronter à des jeux et des styles variés (que ce soit dans un contexte de compétition ou de simple entraînement).
- Accroître la compétitivité de nos jeunes : en concentrant les tireurs sur un nombre plus réduit d'épreuves, l'objectif est de densifier le niveau et incidemment d'augmenter la compétitivité de nos jeunes tireurs. Les rassemblements permettront de travailler des thèmes transverses et d'enrichir la culture technique et tactique de nos jeunes.
- Détecter : la mise en place de classements représentatifs devrait pouvoir permettre à la Fédération de détecter les talents de demain, et ce d'autant plus facilement que le niveau de ces compétitions aura augmenté.
- Former : les différents évènements constitutifs de la Filière Jeunes Lames sont des supports idéals à la formation d'arbitres et de cadres. Des actions en ce sens seront donc montées aussi bien sur les compétitions que sur les rassemblements.

Cette Filière Jeunes Lames est en particulier composée :





Filière Jeunes Lames

2019/2020

1. Circuits Jeunes Lames

Dans chaque arme, 6 épreuves sont proposées, réparties sur tout le territoire et sur l'intégralité de la saison. Ces épreuves ont à la fois l'objectif d'animer la vie sportive de ces catégories, de développer le goût à la compétition et de permettre une première détection de jeunes talents.

Le calendrier de ces épreuves est fourni plus bas. Ces épreuves donnent lieu à un classement général, calculé sur la somme des six épreuves. En fin de saison, une cérémonie de fin de saison viendra récompenser par des lots les trois premiers de chaque catégorie.

2. Rassemblements Jeunes Lames

La FFCEB organise 4 rassemblements répartis sur la saison, généralement le dimanche sur le Centre ADEPS de Jambes et le Cercle d'Escrime de Namur. L'objectif est de proposer à tous les tireurs de ces catégories un entraînement commun axé sur le développement des jeunes escrimeurs que ce soit sur les plans techniques, tactiques, physiques ou mentaux. Ces séances seront encadrées par des cadres fédéraux brevetés et des cadres en formation. Le calendrier de ces rassemblements est détaillé plus bas.

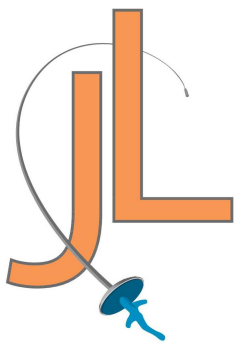
3. Stage de reprise Jeunes Lames

Dans la mesure du possible, un stage de reprise dédié à ces catégories et décliné aux trois armes sera proposé en fin d'été 2020 (semaine du 24 au 28 août), de façon à préparer au mieux la saison suivante. Les informations concernant ce stage seront diffusées dans le courant de la saison.

Frédéric FENOUL

Cadre Technique Fédéral - Coordonnateur de la Filière Jeunes Lames





Filière Jeunes Lames

2019/2020

CIRCUIT JEUNES LAMES

Calendrier :

	Epée	Fleuret	Sabre
CJL1	6 octobre 2019 Arlon	20 octobre 2019 Chaufontaine	30 novembre 2019 Watermael-Boitsfort
CJL2	10 novembre 2019 Hasselt	10 novembre 2019 Hasselt	11 janvier 2020 Leuven
CJL3	11 janvier 2020 Leuven	11 janvier 2020 Leuven	9 février 2020 Gembloux
CJL4	8 février 2020 Huy	9 février 2020 Huy	7 mars 2020 Ciney
CJL5	7 mars 2020 Ciney	8 mars 2020 Ciney	9 mai 2020 Liège
CJL6	9 mai 2020 Neufchâteau	9 mai 2020 Neufchâteau	31 mai 2020 Sint Niklaas

Une cérémonie finale récompensant les lauréats de la saison sera organisée le dimanche 21 juin 2020

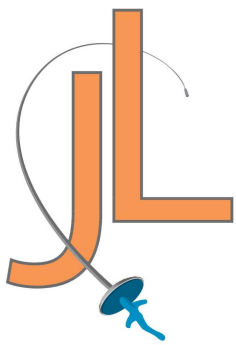
Nota : les dates désignées ci-dessus indiquent les week-ends concernés. Les organisateurs se réservent le droit d'organiser leur tournoi le samedi ou le dimanche du week-end considéré.

Public :

Ces compétitions s'adressent aux catégories U12 et U14. Selon l'effectif, elles pourront être mixtes, mais U12 et U14 ne pourront pas tirer ensemble. Certains organisateurs proposeront également des rencontres dans la catégorie U10.

Tous les tireurs devront être licenciés auprès du VSB, de la FFCEB ou d'une fédération nationale étrangère.





Filière Jeunes Lames

2019/2020

Formules :

L'objectif du CJL est de proposer aux participants une formule attractive qui permet

- De faire un grand nombre de match sur la journée. 12 matches (courts ou longs) semblent être un objectif raisonnable.
- De limiter les temps d'attente des tireurs et de favoriser le temps qu'ils passent effectivement sur la piste. L'organisation globale de la compétition (entre l'appel des tireurs et la remise des prix) doit se faire dans un temps raisonnable.
- De favoriser les rencontres équilibrées, notamment en fin de compétition, de façon à permettre à chaque participant de progresser à sa vitesse

Une certaine latitude est laissée aux organisateurs quant au choix de la formule, dès lors qu'ils s'inscrivent dans les objectifs décrits ci-dessus. Les éléments suivants sont néanmoins obligatoires dans les formules utilisées.

- U12 : a minima deux tours de poules et pas de match de tableau. Selon le nombre de tireurs et la taille des poules, l'organisateur est invité à en organiser un troisième dans la limite de ses possibilités. Le dernier tour de poules doit être organisé sous forme de poules de niveaux homogènes.
- U14 : a minima deux tours de poules (matches courts), suivi d'un tableau (matches longs). Le tableau n'est pas nécessairement à élimination directe, on peut envisager de tirer toutes les places. Les tableaux réduits de niveau homogène sont encouragés (ex : les 8 premiers des poules dans un tableau A, les huit suivants dans un tableau B, etc...)

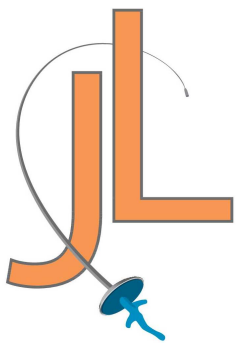
Format des matches :

- Matches courts (poules) : 5 touches, 3 minutes
- Matches longs (tableau) : 10 touches (2 reprises de 3 minutes avec une minute de pause) à l'épée et au fleuret, 15 touches au sabre (avec pause d'une minute dès qu'un des deux tireurs atteint en premier le score de 8)

Matériel :

Les normes de matériel suivantes sont requises dans le cadre des CJL





Filière Jeunes Lames

2019/2020

- Sous veste et tenue : minimum 350 N
- Masque : minimum 350 N. Le système de double attache n'est pas obligatoire.
- Gant : la manchette du gant doit, dans tous les cas, recouvrir entièrement la moitié de l'avant-bras armé du tireur pour éviter que la lame de l'adversaire puisse entrer dans la manche de la veste. En aucun cas il ne doit y avoir un trou pratiqué dans la main du gant, même pour laisser passer le fil de corps.
- Au fleuret, la nécessité du port de la bavette électrique et de la surcouche sur le bustier des féminines est laissée à l'appréciation de l'organisateur.
- Lames : maximum lames 5 pour les U14, lames 2 pour les U12. A l'épée, la mini coquille est requise pour les U12.

Arbitrage, formation de jeunes arbitres :

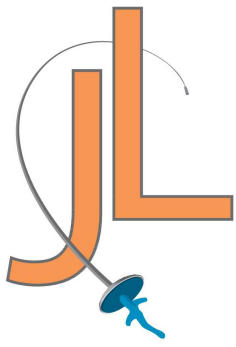
La présence d'arbitres est une condition indispensable à l'organisation de ces compétitions. Les quotas d'arbitres suivants sont donc imposés sur chaque manche du CJL :

- A partir de 4 tireurs engagés dans la même arme (sans distinction de sexe), le club devra fournir un arbitre.
- A partir de 9 engagés dans la même arme, le club devra engager un second arbitre.

L'application de ces quotas sera stricte. En cas de manquement du club à cette obligation de fournir ses arbitres, aucun tireur ne sera autorisé à prendre part à la compétition dans l'arme concernée. Aucune dérogation ne sera accordée. Le ou les arbitres présentés par un club peuvent librement être licenciés dans un autre club, dès lors qu'ils satisfont les conditions suivantes.

Néanmoins, l'organisation de ces épreuves du Circuit Jeunes Lames doit également permettre le développement de nos arbitres. Seront donc autorisés à arbitrer sur ces épreuves les arbitres déjà diplômés ainsi que toutes les personnes (ayant préférentiellement 15 ans minimum) ayant suivi une formation préalable en club et ayant réussi une courte épreuve théorique qui sera envoyée par la fédération aux clubs en début de saison (type QCM). Ces « jeunes arbitres » seront suivis le jour de l'épreuve par un référent à l'arbitrage chargé spécifiquement de les accompagner, les briefer, les observer, et d'assurer le bon déroulement des matches dans un environnement propice à la progression de ces jeunes arbitres.





Filière Jeunes Lames

2019/2020

Ces compétitions contribueront ainsi à la formation pratique de ces jeunes arbitres. Un ou plusieurs ateliers spécifiques à l'arbitrage seront par ailleurs organisés lors des Rassemblements Jeunes Lames. En fin de saison, les arbitres qui auront ainsi été observés et évalués se verront remettre un diplôme d'arbitre spécifique CJL, qui pourra constituer une première étape nécessaire avant d'aller passer les diplômes nationaux.

Classement :

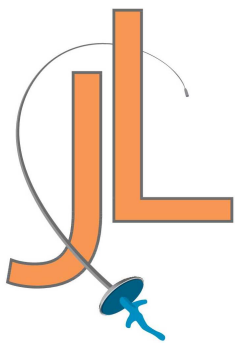
Un Classement jeunes Lames sera calculé et publié après chaque épreuve. Le nombre de points marqué par un tireur est égal à la somme des points qu'il marque sur chaque compétition.

Le nombre de points marqué sur une compétition est calculé selon la formule suivante :

$$Pts = 100 \times \left(1 - \frac{p-1}{N}\right)$$

Où p est le classement final du tireur et N le nombre de participants (pour les compétitions mixtes de bout en bout, on considère le classement final mixte)





Filière Jeunes Lames

2019/2020

RASSEMBLEMENT DES JEUNES LAMES

Calendrier :

	Date
RJL 1	13 octobre 2019
RJL 2	17 novembre 2019
RJL 3	2 février 2020
RJL 4	22 mars 2020

Une cérémonie finale récompensant les participants sera organisée le dimanche 21 juin 2020

Lieu :

- Centre Adeps « La Mosane » - Allée du stade 3 – 5100 Jambes
- Cercle d'Escrime de Namur – Avenue du Bourgmestre Jean Materné 264 – 5100 Jambes

Public :

Peuvent participer à ces rassemblements tous les jeunes régulièrement licenciés auprès de la FFCEB, du VSB ou d'une fédération nationale étrangère, nés entre 2005 et 2010.

- Tireurs aux trois armes des catégories U12 et U14
- Tireurs de la catégorie U17 (1^{ère} année)
- Tireurs de la catégorie U10 (dernière année)

Encadrement

Les séances seront encadrées par mes moniteurs brevetés, avec au minimum un encadrant pour 12 participants. L'ensemble des licenciés qui suivent (ou qui souhaitent suivre) le cursus de formation MS Educateur escrime de l'ADEPS et de la FFCEB participeront à l'encadrement de ces journées.

